

Ecole de Zudausques

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du vendredi 20 novembre 2020 à 17H45

Etaient présents (en distanciel) :

Les Parents : Mmes Legris, Lalliot, Duhaut et Trousson, Mr Dournel

Les Elus : Mr Bee, Maire, et Mme Giovacchini, adjointe aux affaires scolaires

Les Professeurs des écoles : Mmes Louys, Julien, Bédague, Darques et Hilmoine, Mrs Vasseur et Saison

Absents excusés :

Mme Forgez, Inspectrice de l'Education Nationale

Mr Devigne, Délégué Départemental de l'Education Nationale

Ordre du jour :

- Règlement intérieur
- Sécurité
- Organisation pédagogique
- Remplacement des enseignants
- Projet d'école
- Education physique et sportive
- Bilan financier/ Actions envisagées
- Photos de classes
- Fête d'école
- Travaux / Achats
- Remerciements
- Questions diverses (à soumettre 48h avant).

Mr Saison ouvre la séance à 17h45, souhaite la bienvenue à l'assemblée et félicite les parents pour leur élection.

Règlement intérieur

Celui-ci a été actualisé et transmis à chacun en amont de cette réunion.

Mr le Maire demande de préciser, au point A 1 c, que l'inscription d'un élève se fait en mairie sous présentation du livret de famille, et au point G3, de remplacer le mot mairie par le mot commune, en ce qui concerne la gestion des services de cantine et garderie.

Une fois ces deux points modifiés, ce règlement est validé.

Sécurité

- Un exercice d'évacuation en cas d'incendie s'est déroulé début octobre.

Deux problèmes se posent : les boutons déclencheurs de l'alarme ne sont pas reliés entre eux. L'alarme n'est pas audible dans la salle de motricité.

Mr Bee nous informe que depuis ce dernier exercice des réparations ont été effectuées et que le bon fonctionnement de l'alarme sera vérifié dès la semaine prochaine.

Un nouvel exercice avec un scénario différent sera réalisé au cours du 2^{ème} trimestre.

- Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs) est en cours d'actualisation. Nous sommes en alerte urgence attentats ; la surveillance est donc renforcée.

Un exercice intrusion sera réalisé avant les vacances de Noël ; un scénario sera élaboré en conseil des maîtres.

Un exercice confinement est prévu au cours de la période suivante.

Organisation pédagogique

- classe de Mmes Bédague et Hilmoine : PS : 14/MS : 14 soit 28 (+ quelques TPS en 2021)
- classe de Mme Julien : MS : 10/ GS : 17 soit 27
- classe de Mme Darques : CP : 14/CE1 : 8 soit 22
- classe de Mmes Louys et Hilmoine : CE1 : 7/CE2 : 16 soit 23
- classe de Mr Saison et Mme Hilmoine : CM1 : 18/CM2 : 15 soit 33

Ce qui fait un total de 133 élèves pour l'instant.

Les prévisions d'effectifs sont de 15 PS et 17 TPS pour la rentrée prochaine pour 15 départs au collège.

Remplacement des enseignants

La charte d'information des parents d'élèves sur le remplacement des enseignants absents est présentée.

Projet d'école

Rappel des 3 axes de travail :

- Améliorer le langage écrit et oral
- Favoriser l'ouverture culturelle, faire de l'école un lieu de culture commune
- Développer la lisibilité de l'école vis-à-vis des familles, encourager la participation des parents à la vie de l'école

Le bilan d'étape pour l'année 2019/2020 ainsi que le plan d'actions pour cette année transmis en amont de la réunion sont exposés. Ce dernier ne sera effectif qu'après validation de Mme l'Inspectrice.

Dans le cadre de l'axe 1, les élèves peuvent bénéficier des APC, de PPRE, de stages de réussite, de l'intervention du RASED, d'AESH s'ils sont reconnus porteurs de handicap.

Une classe de neige au cycle 3 en janvier et une classe de mer au cycle 2 en avril devraient être effectives.

Mme Trousson demande si la classe de neige est maintenue. Mr Saison répond que pour l'instant elle n'est pas refusée et que nous n'aurons certainement pas de réponse définitive avant les vacances de Noël.

En ce qui concerne la classe de mer, 7 enfants sont non-partants pour le moment ; l'équipe enseignante réfléchit sur le fait de maintenir ou non celle-ci.

Dans le cadre de l'axe 2, les élèves assisteront à un spectacle, offert par la municipalité, intitulé « contes de Noël et douceurs d'hiver » ; un conteur interviendra également courant mars dans chaque classe.

Education physique et sportive

Un cycle d'apprentissage de la natation s'est déroulé en période 1 à la piscine de Lumbres : il a concerné les élèves de CM1/CM2; les classes de CP/CE1/CE2 iront les mardis et jeudis après-midi du 1er/12 au 21/01. L'équipe enseignante remercie les deux parents qui ont bien voulu renouveler leur agrément. Il serait souhaitable qu'il y ait d'autres parents volontaires pour passer cet agrément. Mr Dournel se propose de faire la formation. Mme Legris demande aux élus si Mme Aurélie Hennon, employée communale, pouvait passer cet agrément pour accompagner en cas de besoin. Mr Bee dit cela possible mais doit rester exceptionnel car l'emploi du temps de l'intéressée est au maximum de ce qui est prévu au contrat, et cela doit demeurer le rôle des parents. Un point sur ce sujet sera réalisé lors du dernier conseil d'école.

Un cycle « cyclo » se fera lors de la dernière période à la condition d'avoir suffisamment de parents agréés (5 à chaque séance). Les stages afin d'obtenir l'agrément seront effectifs en mars ou avril. Mr le Maire propose de demander au réseau associatif du village. Mme Trousson demande si on peut également faire appel à ce réseau pour l'accompagnement à la piscine.

L'école a la chance de pouvoir utiliser le city-stade. Mr Bee annonce une 2^{ème} phase de travaux courant décembre.

Bilan financier/Actions envisagées

Il reste sur le compte OCCE 12 205.32 €. Environ 4 500 € devraient partir pour le financement des classes de neige et de mer.

Une vente de grilles est actuellement en cours. Un premier tirage au sort sera réalisé la semaine prochaine pour les grilles déjà rentrées ; un second sera effectué ultérieurement pour les autres.

Mr Saison demande à chacun de réfléchir à quelques actions envisageables cette année.

Photos de classes

Les parents élus souhaitent à nouveau cette année les photos de classes. Ils aimeraient un nouveau prestataire choisi par l'équipe enseignante. La période 4 est souhaitée pour celles-ci.

Fête d'école

L'équipe enseignante souhaiterait que cette fête soit organisée un samedi et non plus un dimanche. Nous débattons de ce sujet lors du prochain conseil afin de laisser le temps à chacun de peser le pour et le contre. Mme Legris demande de faire un sondage auprès des parents d'élèves.

La date ne peut être choisie pour le moment car Mr Bee nous indique que des élections sont prévues en juin et que de ce fait nous ne pourrions profiter de la salle des fêtes. Elle sera donc décidée dès confirmation des dates d'élections.

Travaux/Achats

Un poste de radio/CD a été acheté par la coopérative pour la classe de Mme Bédague. Les enseignantes de maternelle désireraient chacune un vidéoprojecteur ainsi qu'une enceinte connectée. Un écran blanc sera nécessaire chez Mme Julien. Mr le Maire

demande à ce que l'équipe enseignante définisse bien les besoins avant de revenir vers lui. Cette dépense serait dans les choix budgétaires de mars prochain pour une éventuelle dotation à la rentrée de septembre 2021.

Mr Saison demande aux représentants de la municipalité s'il est possible de sécuriser les extrémités des nouvelles barrières au niveau des 2 ouvertures, ainsi qu'une barrière amovible sous le préau.

Le papier peint se décolle dans la classe de Mme Julien.

Un néon ne fonctionne plus dans la classe de Mr Saison.

Mme Giovacchini prend note de tout cela ; ces travaux seront réalisés rapidement.

Remerciements

L'équipe enseignante adresse ses remerciements à la municipalité pour :

- la subvention annuelle
- les subventions classe de neige et classe de mer
- le financement de la piscine et du spectacle de Noël
- les travaux de sécurisation devant l'école
- les masques fournis aux élèves de l'élémentaire
- l'aménagement de la nouvelle salle
- la dotation d'albums en cycle2
- la permission d'utiliser le terrain multisports
- l'accès à la bibliothèque municipale ; merci également à Mme Bernard pour sa disponibilité.

Mr Bee rappelle que les gouttières ont également été changées. Il annonce une nouvelle dotation de masques à destination des élèves en janvier, et remercie à son tour les parents d'élèves, l'équipe pédagogique ainsi que les employés communaux pour leur investissement et leur professionnalisme afin de surmonter cette période difficile.

Questions diverses

- Est-il envisageable d'équiper le préau d'un panier de basket pour les récréations, la pause méridienne et la garderie? Mr le Maire précise que sous le préau on ne peut pas mettre de panier car la sous-toiture risquerait d'être abîmée. Il rappelle par ailleurs qu'un matériel de ce type répondant aux normes en vigueur a été acheté il y a quelques années. Il demande donc de voir s'il existe toujours et s'il est encore en état ; dans le cas contraire, la commune envisagera cet achat.

- Une étude sur le temps de garderie, encadrée par les ATSEM, avec inscription des familles en amont, peut-elle être mise en place? La réponse de Mr Bee est « non ! ». Il indique que cela ne correspond pas au profil de poste d'une ATSEM. De plus, la commune ne peut assumer financièrement un poste d'ATSEM supplémentaire.

Mme Legris demande si un retraité peut assumer cette responsabilité. Mr Bee répond que ce n'est pas possible dans l'école car le cadre juridique est très strict.

Mme Trousson demande alors si un atelier « calme » est envisageable afin que les enfants puissent lire ou apprendre leurs leçons. Mr le Maire pense que oui mais cela ne doit pas être une aide aux devoirs.

- Peut-il y avoir du gel hydro-alcoolique à la disposition des parents entrant le soir dans l'école pour récupérer leurs enfants? Mme Giovacchini précise que du gel est disponible à l'entrée des locaux.

- La grille durant les temps de garderie peut-elle être plus sécurisée? Un interphone peut-il être installé afin que les parents ne rentrent plus dans l'enceinte de l'école (les enfants seraient confiés à l'adulte à la grille)? Mr le Maire indique qu'il est tout à fait prêt à rencontrer en mairie les parents élus afin de réfléchir à une solution qui convienne à tous, parents, municipalité, employés communaux.

La séance est levée à 19h45.

Le président du conseil d'école, T. Saison.

La secrétaire de séance, A-S. Darques

